

résultats au lieu de condamner avant d'avoir tenu le procès.

Notre représentant s'est entretenu à Washington avec des hauts fonctionnaires de la FDA. Il était la seule personne là-bas qui n'appartenait pas à la FDA. Nous avons effectué une analyse préliminaire du rapport de la FDA qui produit essentiellement les mêmes données que celles que nous avons trouvées dans les études déjà effectuées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et par l'Université d'Ottawa.

**Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam):** Monsieur le Président, cela me porte à croire que le rapport de la FDA a corroboré ces deux rapports dont le ministre continue de ne pas tenir compte.

Au moment où nous recevons ce genre d'information de la FDA, le ministre et ses collaborateurs font encore circuler des documents assurant aux Canadiens que ces implants sont sans danger. Je demanderais au ministre de retirer immédiatement ces documents.

• (1500)

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, la députée n'était peut-être pas au courant des deux études qui ont été faites, l'une par mon propre ministère et l'autre par l'Université d'Ottawa.

Elles en sont arrivées à la conclusion que l'implant mammaire Meme ne présentait pas de danger. Si la députée voulait être complètement informée sur l'une ou l'autre de ces études—qui ont été rendues publiques—nous serions tout à fait disposés à mettre cette information à la disposition de la députée ou de n'importe quel autre député à la Chambre.

Notre principal souci en la matière est très simple. Monsieur le Président, je me demande si la députée qui a posée la question pourrait écouter.

Notre principal souci est simplement celui-ci: nous avons, des deux côtés de la Chambre, le devoir de protéger la santé et la sécurité des Canadiens. S'il y a quelque raison, fondée sur des données scientifiques, qui justifie le retrait d'un instrument médical du marché, le gouvernement le fera. Cette décision doit cependant s'appuyer sur une preuve scientifique.

### Questions orales

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Commerce extérieur.

Le mois prochain, les agriculteurs canadiens vont voir le marché canadien envahi par des céréales américaines de qualité médiocre, ce qui leur occasionnera des pertes se chiffrant à des millions de dollars. Pendant ce temps, les États-Unis se servent de leur programme de stimulation des exportations pour s'emparer de marchés canadiens à l'étranger et faire tomber les cours mondiaux.

Comme le programme de stimulation des exportations contrevient à l'esprit de l'Accord de libre-échange, le ministre est-il disposé à fermer les marchés canadiens aux céréales américaines jusqu'à ce que les États-Unis commencent à honorer leurs obligations, dans le cadre du libre-échange, en ce qui concerne les subventions à l'exportation?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député saute un peu vite aux conclusions.

Les deux pays viennent d'échanger leurs données préliminaires, qui sont encore à l'étude. À moins que le député n'ait des renseignements que je ne possède pas, aucune décision n'a encore été prise. Il faudra attendre les résultats des calculs et nous verrons ce qui se passera. Rien n'indique que la frontière canadienne s'ouvrira aux blé américain dans l'immédiat.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES INDIENNES

**M. Denis Pronovost (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, il y a plus de cinq semaines, le juge Rouleau a rendu sa décision, reconnaissant au gouvernement fédéral le pouvoir de tenir un référendum sur le régime de gouvernement à Kanasatake.

[Français]

Le ministre des Affaires indiennes peut-il nous dire aujourd'hui s'il est prêt à nous annoncer la tenue très prochaine d'un référendum pour la population de Kanasatake?